

PILLAR 3. RESTAURATION DE L'AUTORITÉ D'ÉTAT (RAE)

RESULTAT SPECIFIQUE

IR.3.1 L'accès au système judiciaire est améliorée

IR.3.2 La gouvernance locale est améliorée

IR.3.3 La gestion des ressources naturelles est améliorée

INDICATEURS

IR.3.1a % de répondants indiquant qu'ils font confiance dans les tribunaux / au système judiciaire (« extrêmement » ou « beaucoup »)

IR.3.1b % de personnes qui perçoivent que la justice est rendue de manière équitable et transparente

IR.2a : % de personnes qui perçoivent que les **AUTORITES LOCALES** (Chef de Quartier/ Village) représentent les intérêts et opinions de la population

IR.2.b % de personnes qui pensent que les points de la population est pris en compte dans la gestion de la chose publique

IR.2.c % des personnes qui perçoivent que la gestion de leur ETD est inclusive et transparente

IR.3.3 a % de personnes qui perçoivent qu'ils ont un bon ou très bon accès à la terre

IR.3.3b % des personnes qui perçoivent que la gestion des ressources naturelles (minières et autres) de leurs zones est transparente et bénéfique au développement de leurs milieux

PRODUITS

3a. De nouveaux tribunaux sont construits ou redynamisés

3.b Le personnel judiciaire et administratif gère les services publics de manière participative et transparente

3.c Les mécanismes de concertation entre ETD, autorités provinciales et la population sont opérationnels et les PLD sont mis en place

3.d Les institutions et structures locales de gestion participative de la terre sont appuyées

3.e Les mécanismes locaux de gestion transparente des sites miniers sont renforcés

INDICATEURS

3a.1 Nombre de nouveaux tribunaux formels et informels ouverts dans les zones rurales et urbaines avec des concentrations de populations marginalisées

3.b1 % des personnes qui sont capables de payer les amendes de l'Etat

3c.1 Nombre des mécanismes de concertation mis en place ou redynamisés qui sont opérationnels au niveau des ETD

3d.1 Nombre de citoyens par catégories de population clés recevant des informations sur les droits fonciers, les rôles et attributions de l'administration foncière

3e.1 Nombre de comités de suivi mis en place pour les activités minières

3a.2 % de citoyens qui déclarent avoir accès à un tribunal dans un délai d'un jour. (ventilé formel / informel)

3.b 2 % des personnes qui déclarent avoir payé un surplus sur leur amende pour accélérer leur dossier judiciaire

3c.2 % des autorités des ETD et des animateurs des structures citoyennes formés qui ont amélioré leur niveau de connaissance de leurs rôles et responsabilités

Distinguer les femmes

3e.2 Nombre de coopératives minières formées

Distinguer les femmes et les filles

3.b3 % des personnels judiciaires formés

3c.3 Nombre des Plans locaux de paix et de développement (PLD) élaborés de manière participative et approuvés

3d.2 Nombre de personnes déclarant avoir accès à la terre (hommes, femmes, minorités ethniques)

3e.3 % de postes de décision occupés par des femmes dans les comités de suivi de la gouvernance minière

3a.3 % de citoyens qui déclarent avoir accès à un système judiciaire pour résoudre les différends (problèmes)

3.b4 % des personnes dont le dossier a été clôturé (have received legal canceling)

3c.4 % des PLD élaborés de manière participative et approuvés prenant en compte les besoins spécifiques des femmes et groupes marginalisés.

Distinguer les femmes

3e.4 % des postes décisionnels occupés par des femmes coopératives minières

Distinguer les femmes et les filles

3a.4 Nombre d'audiences tenues dans des tribunaux mobiles installés dans les zones prioritaires

3.b4 e personnel des institutions, agences ou départements dans le secteur de la sécurité ciblés formés au service client sensible au genre

3c.5 % de projets du PLD de l'ETD retenus dans le plan de développement provincial

3d.3. Nombre des conflits fonciers identifiés et résolus

3e.5 Nombre de conflits liés aux sites miniers qui sont résolus

3a.5 Nombre de dossiers des personnes marginalisées traités par les tribunaux mobiles installés dans les zones prioritaires

3d.4. Nombre de dossiers de la population marginalisée traités par les circonscriptions foncières (services cadastraux) mobiles installés dans les zones prioritaires,

3d.5. Nombre des structures communautaires de gestion participative des terres mises en œuvre et qui sont fonctionnelles et inclusives.

3d.6 % des citoyens qui estiment que le coût de location des terres est au moins cher (abordable).